

# Le rôle premier du Comité d'Établissement

28 octobre 2013

**Intervention d'Olivier DEBESSE lors de la réunion d'information et d'échange du 25 octobre 2013 dans le hall de la RUCHE, candidat pour les élections CE/DP**

[http://www.travaillonsensemble.org/d99-te\\_2005/2013\\_elections\\_tcr/audio/PP07\\_2013-10-25\\_Le\\_rol\\_e\\_premier\\_du\\_CE.mp3](http://www.travaillonsensemble.org/d99-te_2005/2013_elections_tcr/audio/PP07_2013-10-25_Le_rol_e_premier_du_CE.mp3)

**Travaillons ensemble pour la justice et le progrès social**

Le 21 octobre, la Direction des Etablissements communique :

« Compte tenu de la situation de l'entreprise et au vu des résultats obtenus sur les indicateurs mesurés par l'accord d'intéressement des établissements de Guyancourt, Rueil / Lardy et Villiers Saint Frédéric, **il a été décidé de ne pas verser d'avance sur l'intéressement lié aux performances 2013 des établissements de Guyancourt, Rueil / Lardy et Villiers Saint Frédéric.**

De ce fait, la **totalité du montant de l'intéressement sur l'année 2013 pour les établissements de Guyancourt, Rueil / Lardy et Villiers Saint Frédéric sera versée en février 2014.**

Pour rappel, l'avance sur l'intéressement local est une possibilité prévue par l'accord qui peut s'exercer - ou non - en fonction du contexte et des résultats obtenus, et ce pour les sites qui ont un rythme de versement annuel ».

Je vous pose la question : trouvez-vous *normal* et *juste* d'être privé de l'avance de cette prime ?

*Suite page suivante*

**8<sup>ème</sup> réunion d'information et d'échange dans le hall de la Ruche**

**Jeudi 31 octobre à 10h**

**sur les 20 mn de pause**

**Le sens du travail et  
les conditions de son efficacité**

**Réunion ouverte à tous**

## Section syndicale

Renault Guyancourt et Aubevoye  
1 avenue du Golf, 78084 GUYANCOURT Cedex  
Tél : 06.98.05.13.80

<http://www.travaillonsensemble.org>

Le communiqué de la Direction ne précise pas d'où vient cet accord et quels sont les syndicats qui l'ont signé. Vous avez **droit** à cette l'information.

Il s'agit d'un accord d'intéressement aux performances de l'Établissement qui a été signé par les syndicats CFE-CGC et CFDT en juin 2011 pour une durée de 3 ans. Après la négociation, ce projet d'accord a été présenté au **Comité d'Établissement** 15 jours avant la signature conformément au Code du Travail.

Voilà illustré par un exemple concret **le rôle premier du Comité d'Établissement qui est obligatoirement informé et consulté** sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'établissement, sur les mesures de nature à affecter le volume et la structure des effectifs, la durée du travail, les conditions d'emploi et de travail du personnel, **les modifications apportées aux conventions ou accords collectifs**, le projet de Bilan social, l'égalité professionnelle des femmes et des hommes de l'établissement, la formation professionnelle, l'hygiène et la sécurité, la santé au travail, la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC).

Le CE peut également recourir à un expert comptable mais aussi à tout autre expert en cas de projet d'introduction de nouvelles technologies, ou pour préparer ses propres travaux.

Comme vous pouvez le constater, la liste des attributions économiques du CE est longue !

Pour fonctionner et remplir ses missions économiques, le CE est doté d'une subvention de fonctionnement égale à 0,2 % de la masse salariale. Le Bilan social 2012 de l'Établissement de Guyancourt, accessible par tous les salariés sous Déclik, indique que cette subvention de fonctionnement versée par Renault a été de 1 112 384 euros en 2012. Pas mal, cela devrait permettre d'agir en faveur des salariés ! Nos élus ne manqueront pas de demander l'emploi de ces sommes.

**L'ensemble de ces prérogatives ainsi décrites sont essentielles, elles conditionnent notre activité professionnelle. C'est bien là le rôle premier du CE !**

Mais trop souvent, on ne retient du CE que la gestion des œuvres sociales. Et si les attributions économiques du CE ne sont pas suivies avec la rigueur requise par les élus gestionnaires (actuellement la CFE-CGC et la CFDT), la tentation est grande de mettre en avant la « vitrine ». Voici deux exemples :

Premier exemple : la grande fête du Parc Astérix aura lieu les 16 et 17 novembre. Soit après le dernier jour de campagne électorale (vendredi 15) et juste avant les élections (qui se dérouleront du 18 au 22 novembre). Est-ce le hasard ?

Deuxième exemple : sur le site d'Aubevoye, les locaux du CE ont été entièrement reconstruits et devraient être ouverts « fin novembre » juste au moment des élections. Là aussi, est-ce le hasard ?

Revenons au Bilan social 2012. Renault a versé comme subvention au CE pour les œuvres sociales en 2012 : 11 504 584 euros.

Ce financement, faut-il le rappeler, est calculé sur la masse salariale, donc sur les **richesses produites par notre travail**, ce n'est pas le « patron qui paie ». La subvention dite des « Œuvres sociales » est égale à 2,05% de la masse salariale chez Renault et est distincte de la subvention dite de « Fonctionnement » de 0,2%. La subvention des œuvres sociales doit être **orientée** en faveur des salariés surtout dans le temps de crise que nous traversons, et **contrôlée** par les élus du CE. Toujours en regardant le même Bilan social, on peut constater dans les dépenses que les « Vacances familiales » sont passées de 2010 à 2012 de 45,97% à 35,37%, et la ligne « Divers » de -0,98% en 2010 à +10,69% en 2012. Que recouvre ce « Divers » qui a consommé 10% de la subvention annuelle des œuvres sociales en 2012 ?

Source Bilan social 2012 (page 124) :

	2010	2011	2012
<b>Subvention (en euros basée sur 2,05 %)</b>	9 961 639	11 063 576	11 504 584
<b>Ventilation des budgets du CE (en %) :</b>			
Secrétariat et activité générale	12,98	13,06	11,93
Vacances familiales	44,97	45,36	35,37
Enfance et jeunes Solidarité	23,32	22,24	24,79
Loisirs, culture et sports	19,51	17,70	16,89
Investissements	0,20	0,17	0,33
Divers	-0,98	1,48	10,69
<b>Subvention de fonctionnement du C.E. (0,2%)</b>	971 825	1 079 382	1 122 384

Au moment où les élections approchent, pensons à élire des salariés qui auront le souci de gérer le budget social du CE dans l'intérêt de **tous** les salariés, mais qui n'oublieront pas pour autant le rôle premier du CE : son rôle économique.

**A quoi cela aura servi de pouvoir bénéficier des aides du CE pour nos loisirs et nos vacances si nous perdons nos emplois, ou si le travail continue à se dégrader comme nous l'observons tous les jours ?**

Revenons à notre exemple cité en introduction où la Direction justifie le refus d'avance sur notre prime au nom de « la situation de l'entreprise ».

Les dirigeants de Renault qui n'ont que de tels arguments peuvent tout se permettre si personne n'ose leur apporter la contradiction dans les instances représentatives du personnel, et si nous, les salariés, nous baissons les bras.

**Sachez en tout cas que nos candidats aux élections CE et DP une fois élus n'auront pas l'intention de garder leur langue dans leur poche !**

CE actuel issu des élections de 2009	Nbr de Sièges	SUD	CGT	CFDT	CFE-CGC
1 <sup>er</sup> Collège APR	1		1		
2 <sup>ème</sup> Collège ETAM	7	1	2	2	2
3 <sup>ème</sup> Collège I&C	7			2	5
TOTAL	15	1	3	4	7

Pour la nouvelle mandature que nous mettrons en place par les élections du 18 au 22 novembre, du fait de l'augmentation des effectifs cadres, il y aura un siège de plus dans le 3<sup>ème</sup> collège, donc 8 sièges à pourvoir, au détriment du 2<sup>ème</sup> collège ETAM, donc 6 sièges. Au 1<sup>er</sup> collège, pas de changement : 1 siège. La diminution des effectifs des ETAM pose un problème. Un enjeu du CE sera d'être particulièrement attentif à leurs préoccupations.

**Nos candidats travaillent avec toutes les bonnes volontés pour obtenir un élu dans chacun des trois collèges.**

La situation de l'entreprise et de l'ensemble des salariés **exige** que nous bousculions les habitudes, que nous renversions les fausses idoles du *free cash flow* et que nous **dénoncions** les fausses justifications aux régressions que la Direction de Renault veut nous imposer.

**Une fois les élections passées, la Direction mettra en œuvre son plan de démantèlement de l'entreprise annoncé et rendu possible par l'Accord dit de « compétitivité ».** A coup de CORE et de NON CORE, elle va ainsi externaliser une grande partie de nos activités. Le CE dans ses attributions économiques va être mis à contribution. Ne laissons pas le prochain CE dans les mains des signataires du funeste Accord.

Puisque l'établissement de Guyancourt est le plus gros établissement en termes d'effectifs, et qu'actuellement, il est géré majoritairement par la CFE-CGC et la CFDT, **il faut agir pour qu'à l'issue du scrutin le 22 novembre, la CFE-CGC et la CFDT ne soient plus majoritaires au CE.** Sinon c'est donner des outils complémentaires à la Direction de Renault pour lui permettre de continuer à démanteler l'entreprise, ceci dans la ligne de l'accord qu'ils ont signé.

**Avec nos candidats, travaillons ensemble à la reprise en main de nos affaires !**

**Prochain rendez-vous dans la Ruche : Jeudi 31 octobre à 10h sur les 20 mn de pause**

Réagissez, envoyez-nous vos commentaires par mail : [contact-tcr@travaillonsensemble.org](mailto:contact-tcr@travaillonsensemble.org)

Elections CE/DP du 18 au 22 novembre

**Votez** pour les candidats de la liste

**Travaillons ensemble**

Ils sont là pour vous